

# LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

### RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

### TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... 20 fr. Etranger... 25 fr.

Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste. Les abonnements sont payés d'avance et par anticipation.

### TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles, en 4° page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne

Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon. Prix spéciaux pour Contrats à l'année

### RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

## Le Remède pire que le mal!

Dans le désir éminemment louable de lutter contre la vie chère, les maires des principales villes de France se sont réunis dernièrement au Ministère de l'Intérieur, à l'effet d'étudier les mesures propres à remédier à la hausse des principales denrées alimentaires.

Ainsi que le Courrier du Commerce l'a annoncé samedi dernier, on s'est beaucoup intéressé à la question de la viande pour l'alimentation publique et l'on a émis le vœu qu'un office chargé de procéder à la préparation du bétail disponible et à la surveillance des ventes, soit constitué.

Le projet est vaste, nous ne pouvons le discuter avant d'en connaître les détails, mais nous voulons retenir seulement une tendance qui s'est manifestée au cours de cette réunion et de celles qui suivront, c'est celle qui consiste à substituer peu à peu les municipalités au commerce libre, ce qui aboutirait finalement à le supprimer purement et simplement.

Cette tendance a notamment pris corps dans la résolution adoptée, visant à la constitution de commissions d'achat qui opéreraient pour le ravitaillement civil comme agissent les commissions de ravitaillement pour l'approvisionnement militaire.

Nous estimons qu'il y a là un grand danger, à la fois pour tout le commerce des produits agricoles dont nous ne croyons pas que l'on désire absolument la mort, et pour l'alimentation publique.

Vous voulez enrayer la hausse des denrées et c'est l'exemple des résultats obtenus par les commissions de ravitaillement que vous nous offrez ! Mais il y a cent exemples où les commissions de ravitaillement ont été les premières responsables de la hausse.

Voici une opinion exprimée par un négociant, la lettre ne nous est pas écrite pour la circonstance, et nous la livrons à la méditation des maires des grandes villes, car ce n'est pas un son de cloche isolé. Nous pouvons fournir bien d'autres faits précis et des chiffres probants.

Partout, ou presque, lorsque le service de ravitaillement s'est substitué à l'initiative de la tête des services (il s'agit des commissions de ravitaillement) on a mis des hommes politiques, conseillers généraux ou conseillers d'arrondissement, qui, beaucoup plus préoccupés de leur réélection que de leurs services, ont fait hausser les prix à l'envie. Tout cela pour flatter le client électoral. Exemple : dans mon canton, nous sommes 6 ou 7 négociants en fourrages, nous payons des patentes variant entre 2 et 300 francs et nous avons des magasins dont la location est encore très onéreuse, nous avions des marchés importants passés avec les délégués des fourrages achetés pour alimenter ces marchés. Il a fallu les résilier, nous n'avons pu expédier un seul wagon à nos clients, nous avons dû prendre le foin acheté et sommes obligés de revendre à la commission de ravitaillement, bien sûr, à perte, car le président de cette commission achète directement et donne le même prix qu'à nous et leur fourrage des magasins.

Estimant d'ailleurs que les réquisitions et les achats par les commissions de ravitaillement ne peuvent être que des moyens provisoires et non pas constituer une méthode durable ;

Considérant que par les moyens dont il s'agit, les approvisionnements sont augmentés de frais de toutes sortes : vacation aux membres des commissions ; maintenance par nombreuse pour la manutention des marchandises achetées, etc. ;

Considérant que les commissions de ravitaillement ne peuvent faire des achats dans d'aussi bonnes conditions que les négociants expérimentés à la pratique des transactions ;

Considérant, que finalement, les denrées achetées par les commissions de ravitaillement coûtent au Trésor beaucoup plus cher que si elles étaient fournies par la voie des adjudications ;

Emet le vœu : Que, pour la campagne prochaine, l'administration militaire revienne au système des adjudications par lots suffisamment fractionnés pour que tous les négociants puissent y prendre part ;

Insiste sur le fait qu'en reprenant les adjudications on rendra la vie au commerce des produits agricoles qui, du fait des achats des commissions de ravitaillement est complètement arrêté et qu'en même temps qu'on reprendra un mode d'approvisionnement plus avantageux pour les finances de l'Etat, on donnera aux commerçants dont il s'agit, les moyens de pouvoir payer leurs patentes et impôts.

Si les municipalités des grands centres de consommation poursuivent la création de commissions d'achat calquées sur le modèle des commissions de ravitaillement, les mêmes errements se produiront.

Les Conseillers généraux, les Conseillers d'arrondissement, ne sont pas faits pour acheter des bœufs, des foies ou des avoines.

Il y a des commerçants pour cela qui savent discerner la qualité des marchandises, ne pas payer les qualités inférieures au même prix que celles de choix.

Il y a des commerçants qu'une longue préparation professionnelle, que leur responsabilité propre, le souci de bien faire leurs affaires mettent à même d'acheter et de vendre dans les meilleures conditions possibles. Le bénéfice commercial paie cette préparation et cette responsabilité.

## Taxations, Réquisitions INTERDICTIONS

### LES VŒUX DU COMMERCE DES GRAINS

Nous recevons l'extrait ci-après du procès-verbal de la réunion générale qui a eu lieu à Paris le mercredi 31 mai 1916, sous la présidence de M. A. Guignard, président de la section grains de la Fédération française des Syndicats de Marchands de grains et graines de semences, céréales, dérivés et produits du sol :

La Fédération : Après avoir pris connaissance des desiderata exprimés et des vœux émis par les nombreux syndicats qui la composent et en avoir délibéré :

1° En ce qui concerne la taxation des avoines et du son ; Considérant, pour l'avoine, que le décret du 2 mai 1916, modifié par celui du 18 mai 1916, établissant la taxation à la consommation à 31 fr. les 100 kilos pour les avoines noires et grises du poids naturel de 46 kilos, et 30 fr. les 100 kilos pour les avoines blanches du poids naturel de 47 kilos, n'a pas tenu compte, ainsi qu'il a été fait pour le blé, de la différence de qualité, soit en plus, soit en moins, par rapport au poids moyen spécifique comme base du prix établi ;

Que ce décret a, par suite, laissé dans des conditions inégales et défavorables une qualité importante d'avoines pesant naturellement de 48 à 50 kilos ;

Considérant que la différence de prix de la taxation à la production et à la consommation est notablement insuffisante puisque le transport pour les contrées désertées et très éloignées des centres de production absorbe pour ainsi dire à lui seul la marge de 2 fr. par 100 kilos ;

Considérant, pour les sons, que le décret du 2 mai établit une taxation uniforme sans aucune différence entre le prix à la production et à la consommation, contrairement à la modalité adoptée pour les autres produits tels que le blé et le sucre ;

Que si le gouvernement peut envisager qu'à la saison actuelle le prix uniforme de 16 fr. 50 doit permettre aux meuniers et aux consommateurs de trouver un modus vivendi donnant satisfaction aux intéressés, il n'est pas moins certain que la hausse survenant plus tard, à l'époque de grande consommation la question demandera un nouvel examen, une nouvelle solution, et ce dans un moment où les transactions sont devenues difficiles et très tendues ;

Considérant encore que, vu l'époque avancée de la campagne, la taxation de l'avoine et du son sera loin de donner les résultats attendus, qu'elle sera une cause de troubles profonds dans les transactions commerciales alors qu'il importe, au contraire, de faciliter le ravitaillement en avoine et en son dans la plus grande mesure possible, notamment par les lois si simples et si fécondes de la concurrence, de l'offre et de la demande ;

Emet le vœu : Que la taxation de l'avoine et du son soit reportée jusqu'à la prochaine récolte, c'est-à-dire jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1916 ;

Considérant, au surplus, que ces réquisitions générales et ces interdictions de sortie sont une véritable négation du commerce, en violation pour ainsi dire de la loi qui en assure la liberté ;

Considérant qu'une tendance fâcheuse semble prendre plus de force de jour en jour dans les sphères administratives et parlementaires, à savoir que les commerçants sont une quantité négligeable digne de médiocre intérêt ;

Considérant, au contraire, que le rôle des commerçants est des plus utiles ; qu'ils assurent, à l'intérieur, la répartition des produits du sol dans tout le pays, suivant les ressources de la production et les besoins de la consommation ;

qu'ils se tiennent prêts pour la lutte économique contre nos ennemis les Allemands, aussi rudes et redoutables en temps de paix qu'en temps de guerre ; que, par suite, à l'extérieur, ils contribuent déjà et s'efforcent de contribuer davantage encore, par leurs affaires d'exportation, au bon renom et au crédit moral et financier de la France ;

Considérant que les commerçants apportent une aide précieuse au gouvernement par le placement de leurs fonds disponibles en bons du Trésor et en obligations de la Défense ;

que, d'ailleurs, au moment où les besoins sacrés de la Défense Nationale exigent de nouvelles impositions, au point que M. le ministre des Finances demande de doubler les patentes et les impôts déjà existants, il paraît d'autant moins opportun de vouloir restreindre, enlever les moyens et la liberté d'action des commerçants ;

La Fédération Française, Proteste tout d'abord de son patriotisme et de son dévouement à la chose publique et renouvelle au gouvernement, tout en regrettant qu'il n'ait pas cru devoir y faire appel jusqu'à ce jour, l'offre d'un article de loi prêtant le concours le plus actif, le plus désintéressé et le fruit des connaissances et de l'expérience de ses membres répartis sur toute l'étendue du territoire, en vue d'étudier et de solutionner au mieux la question de ravitaillement pour les besoins de la population civile et de la défense nationale ;

Insiste très respectueusement, mais avec toute son énergie, auprès du gouvernement pour que les réquisitions générales et les interdictions de sortie des blés, farines, avoines et fourrages soient supprimées et qu'une modalité autre soit appliquée pour assurer le ravitaillement civil afin que les intérêts, la liberté et le droit à l'existence et au travail des commerçants soient absolument sauvegardés ;

Subsidièrement, dans le cas où ces réquisitions générales et ces interdictions de sortie devraient continuer et se renouveler, qu'une législation uniforme soit établie afin que dans l'expérience de ses membres répartis sur toute l'étendue du territoire, soient nettement précisés et les mêmes pour tous.

Le Président : A. GUIGNARD. Le Secrétaire : LABBE.

## Chronique Maritime

### DES SOUS-MARINS ENNEMIS

Le navire de guerre sur lequel lord Kitchener, l'homme qui a fait l'armée anglaise — tâche puissante immensément — et son état-major ont trouvé la mort, a-t-il été coulé par une mine ou par un sous-marin ? Le point n'a pas été encore éclairci, et jusqu'au moment où j'écris, les journaux anglais n'ont pas dit que la lumière ait été faite. Il se peut que ce soit une mine partie à la dérive. Dans ce cas, c'est le destin aveugle qui frappe et les Dieux eux-mêmes ne peuvent rien contre lui. Il se peut que ce soit un sous-marin et que peut-être alors toutes les précautions n'aient pas été prises. On peut incliner à penser que c'est un sous-marin parce que la chose était possible, faisable.

Les sous-marins ont fait quelques ravages dans les marines de commerce alliées. La cause en est, tout d'abord, la même que celle de la « Hampshire » — si elle fut tortillée — la trop grande confiance de nos amis anglais et de nous-mêmes.

Nous sommes des peuples droits. L'habitude de vivre avec des gens droits nous fait supposer que chacun est ainsi. C'est une faute. L'espion des impériaux en profite.

S'il ne faut pas s'exagérer les dégâts causés par les sous-marins, il ne faut pas non plus les nier. Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Un navire coulé, ce sont souvent des vies perdues irréparablement, toujours une chose indispensable détruite et de l'argent gaspillé.

Il faut être économe des navires. Dans un article précédent, j'ai dit pourquoi. On ne construit plus assez. Les besoins de transports augmentent tous les jours. Les navires sont des biens précieux dont nous devons avoir le plus grand soin.

Les moyens de protection contre les sous-marins existent peu. Le seul à employer est leur destruction. Mais leur chasse n'est pas toujours facile.

Découvrir l'ennemi, le poursuivre, le traquer, l'attendre pour le détruire sont des opérations exigeant beaucoup d'habileté. Comment procéder-ou ? En temps de guerre, on ne sait rien de ces choses. Ce que l'on peut dire en toute assurance, et ce n'est pas trahir un secret, c'est que les moyens employés sont très efficaces.

La marine allemande peut annoncer avec fierté qu'elle possède une importante réserve de sous-marins.

Les marines alliées peuvent ajouter qu'elles ont contribué pour beaucoup à la destruction de cette réserve, et qu'elles ont, en outre, grâce à elles, seulement, ce sont des réserves un peu trop sous-marines et les fonds sur lesquels les U et autres types boches reposent sont trop profonds pour qu'ils les quittent.

nécessaire au retour et guetter plus sûrement leur proie.

Une bonne arme contre les sous-marins, c'est la discrétion, le silence le plus absolu sur la position et la marche des vapeurs.

Dans un intérêt général, il faut que le gouvernement l'exige et l'obtienne.

Il faut aussi que lui-même donne l'exemple.

Il ne faut pas qu'il défende de donner des renseignements précis sur les dates de départ et que lui-même — j'en ai vu des cas — les indique. J'ai la plus absolue confiance en la discrétion des fonctionnaires du gouvernement. Je les crois autant capables de conserver un secret que nos députés. Mais l'expérience m'a appris qu'il valait mieux qu'ils n'aient pas de tentations. Tous n'ont pas la bouche assez grande pour pouvoir se mettre un bœuf sur la langue.

La mesure doit donc être générale. Il faut observer le secret, le secret le plus absolu.

Nous avons besoin de marins, de vapeurs et des marchandises qu'ils transportent. Sachons ne pas commettre d'imprudences pouvant nous en priver.

Peut-être que, si nous avions été plus discrets, de nombreux torpillages eussent été évités et que lord Kitchener vivrait encore et pourrait voir la victoire à laquelle il avait tant contribué.

E. DENHAM.

Erratum. — Dans mon article précédent sur le commerce allemand, je disais que les méthodes allemandes étaient plus précieuses que les françaises que par les hommes d'affaires. Une erreur de composition a fait ajouter ce « c'était par » reconnaissant de la partie. Nos lecteurs ont rectifié d'eux-mêmes, sachant que je voulais dire par « connaissance de la partie ». — E. D.

## Payez ce que vous devez

Nous recevons la lettre suivante, décrivant une situation vraiment intolérable :

Monsieur le Rédacteur au chef du Courrier du Commerce.

Après des milliers d'autres, probablement, je demande l'hospitalité de vos colonnes pour faire connaître au public de commerçants composant votre clientèle, la façon dont ces Messieurs de l'Intendance s'entendent à appliquer les principes que préchent (dans leurs discours du moins), tous nos grands manitous, ministres et autres : « Il faut encourager le commerce par tous les moyens ».

Or, ces moyens sont les suivants : Ayant eu un wagon d'avoine réquisitionnée en janvier, l'intendance fut corrompue à me le payer un certain prix, par jugement rendu en justice de paix. Depuis, malgré mes lettres de réclamation, malgré même les promesses de paiement prochain faites à moi par M. le sous-intendant, je ne vois rien venir. Entre temps, on m'a réquisitionné 2 wagons de pommes de terre qu'on ne fait pas venir de me payer plus que l'avoine. Me voilà donc moi, petit commerçant, créancier de l'Etat pour une somme dépassant 5.000 fr. et j'ignore absolument quand je serai payé.

J'ai cependant soldé toutes ces marchandises au comptant, et les 5.000 fr. qui me sont dus me font grand besoin, mais qu'importe à ces Messieurs, ils suivent les préceptes et encouragent le commerce.

## NOS CULTURES EN 1916

### SITUATION COMPARATIVE

Le ministère de l'Agriculture vient de publier l'état des cultures d'un certain nombre de productions au 1<sup>er</sup> juin. Voici les superficies ensemencées en hectares comparativement aux deux années précédentes :

	1916	1915	1914
Maïs	328.656	310.143	456.099
Pommes de terre	1.305.440	1.302.561	99.977
Topinambours	103.370	99.977	109.254
Betteraves à sucre	77.508	84.318	133.880
Betteraves distilleries	27.545	28.602	59.140
Betteraves fourragères	495.600	497.744	653.521
Prairies artificielles	2.767.730	2.794.629	2.876.872
Prairies temporaires	317.415	306.253	301.625
Fourrages verts	622.670	663.453	724.618
Prés naturels	4.710.570	4.736.416	4.713.359
Herbages	1.604.925	1.638.423	1.423.308

## Les Récoltes de Céréales dans le Midi et le Sud-Est

On s'apprête ou l'on commence à moissonner dans le Midi. Bientôt la coupe des céréales sera générale dans plusieurs départements.

La récolte s'annonce bien, nous dit-on. Afin de fournir à nos lecteurs des renseignements détaillés, nous procédons à une enquête dans les départements des Bouches-du-Rhône, Gard, Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse, Drôme, Ardèche, Basses-Alpes.

# GRAINS ET FARINES

## Marché de Lyon

Vendredi 23 juin.

Les nouvelles des céréales sont satisfaisantes. Malgré la période humide que nous avons traversée récemment, la condition des prochaines récoltes n'a pas été amoindrie. L'épave et la floraison des blés, avoines, escourgeons et orges se poursuivent favorablement dans la plupart des régions. Quelques avis discordants parviennent seulement au sujet de champs envahis par les mauvaises herbes.

Dans le Midi, la maturité des céréales a été avancée par les chaleurs récentes.

Au point de vue commercial, la situation générale est peu modifiée. En grains de l'ancienne récolte, il est encore trop tôt pour que puisse naître un mouvement d'affaires notables sur les céréales nouvelles.

**BLES.** — L'approche de la nouvelle récolte arrête les achats du Midi. Dans les autres régions, la minoterie est suffisamment alimentée par le ravitaillement civil. Il s'ensuit que les acheteurs sont très peu nombreux. Les quelques lots à la vente doivent forcément baisser et l'on pourra obtenir aujourd'hui à notre marché des blés Seine-et-Marne et Eure-et-Loir à 35 fr., Finistère à 34 fr. les 100 kilos départ. A Paris, des prix plus bas ont été pratiqués. Il est bien certain que si la liberté de circulation des blés était rendue, nous assisterions à une baisse assez rapide.

On dit que le ministère du commerce est très optimiste au sujet de la soudure et que pour la prochaine campagne il s'est déjà rendu acquéreur de lots importants de blés étrangers à livrer.

On cote :  
Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné-Bresse ..... 35 .. 35 50  
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.

B. & D. Drôme ..... 34 .. 0  
B. & F. Finistère ..... 34 .. 50  
Blés Seine-Marne et Eure-Loir ..... 35 .. 0  
Les 100 kilos départ.

**FARINES.** — On cote :  
Farines 77 % taxe officielle ..... 43 ..  
Les 100 kilos rendus en boulangerie, toute facturée et reprise.

**ISSUES.** — Les sons assez bien demandés sont en tendance plus ferme que précédemment. La minoterie de notre place ne veut pas vendre le plus souvent à des prix inférieurs à la taxe.

On cote :  
Sons trois cases ..... 16 50  
Sons fins ..... 16 25  
Les 100 kilos départ des usines.

**SEIGLES.** — La moisson est commencée dans plusieurs rayons du Midi, mais il n'y a pas encore d'offres de seigles nouveaux. Sous huitaine, on pourra avoir des prix concernant ces derniers. Les seigles de l'ancienne récolte sont très rares et la tendance des cours reste ce qu'elle était précédemment.

On cote :  
Seigles du Rhône et de la Loire ..... 31 .. 31 50  
Seigles de l'Isère ..... 31 .. 0  
Les 100 kilos départ.

**AVOINES.** — Il ne se fait pas d'affaires au prix de la taxe. Les consommateurs ont recours pour la consommation chevaline à des mélanges qui, évidemment, ne valent pas l'avoine alimentaire essentielle du cheval.

**ORGES.** — Les orges nouvelles et paumelles du Midi pourront être offertes prochainement, ce qui, espérons-le, pourra amener une détente des cours excessifs tenus pour les orges anciennes. On offre déjà à livrer des orges de Provence aux cours suivants : livraison juillet, de 42 à 43 fr.; août, 40 fr. les 100 kilos départ. En orges anciennes les cours oscillent selon provenances et qualité, entre 50 et 55 fr. les 100 kilos départ.

**MAIS.** — Tendence calme. A Marseille, le fret manque totalement pour l'embarquement juin des maïs jaunes Plata aussi il n'y a pas d'offres nouvelles. Certains détenteurs qui avaient acheté il y a quelque temps en cas, font des reventes de ces sortes et époques à 40 fr. gare Marseille.

A Bordeaux, on peut plus facilement obtenir des jaunes Plata de la nouvelle récolte, embarquement juin à 36,25, logé origine quai Bordeaux, sans escompte.

**SARRASINS.** — Plus fermes par suite d'achats de la région bordelaise qui demande des sarrasins pour mélanger aux avoines. On cote : sarrasins de Bretagne, 30,25 à 30,50 les 100 kilos nus départ.

## Marché de Bordeaux

Mardi 20 juin.

**Blés.** — Affaires complètement nulles aucune transaction n'est opérée par le commerce, tout vient du ravitaillement civil qui alimente les minoteries, et toujours les interdictions de sortie empêchent de plus en plus l'approvisionnement ; les quelques rares lots que l'on trouve se paient autour de 35,50 départ Eure-et-Loir, 34,50/75 départ Deux-Sèvres Haute-Vienne ; par contre, le port de Bordeaux voit maintenant arriver de nombreux vapeurs de grains pour le ravitaillement civil. Sont en déchargement : vapeur « Nefeli », de la Plata, avec 7.000 tonnes de blé ; vapeur « Medway », 62.740 sacs de blé blanc Walla-Walla, de la côte du Pacifique, et à signaler le vapeur « Russ », premier vapeur venant d'Arkangel avec 4.000 tonnes de blé russe. D'autres blés de Russie vont arriver, parait-il, dans notre port, venant d'Arkangel, où la navigation est ouverte depuis le commencement de juin.

**Avoines.** — La demande est toujours énorme, mais les offres de la culture sont absolument nulles ; aussi aucune transaction n'est à signaler pour cet article.

**Maïs.** — Le café est en baisse continue on cote flottant 34,50/34,60 embarquement juin/juillet 34 à 35 ; août/septembre 32,75 à 33,25. Le disponible est toujours rare à Bordeaux et on tient en délivrant juillet/Bordeaux et on tient en délivrant juillet/Bordeaux 39,25 quai Bordeaux. Les 5 mois d'août sont cotés 35,75/36 quai Bordeaux, mais il semble que sur des offres formées les importateurs lâcheraient la main jusqu'à environ de 35,50 même peut-être au-dessous pour des quantités mensuelles importantes.

**Issues.** — Son froment. — La fabrication s'étant ralentie, la demande de son disponible s'est accrue ; aussi les prix sont plus fermes. On cote son de pays 10 à 16,50 suivant qualité, départ gare des minotiers ; son de riz d'Italie : 8,10 les 100 kilos logés wagon Modane, frontière française ; son fin de riz d'Italie : 9,60 les 100 kilos logés wagon Modane, frontière française.

**La Foire de Lyon**

**POUR UNE SEULE FOIRE.** — Le sous-comité d'action économique du département de l'Allier, nous communiquent le vœu suivant qu'il vient d'adopter à l'unanimité : « Considérant que la première foire organisée à Lyon a obtenu un succès inattendu tant au point de vue du nombre des adhésions venues de France et des pays étrangers que des résultats acquis ; « Qu'il est indispensable d'éviter par tous les moyens la dispersion des forces vives qui l'on doit opposer au pan-germanisme économique ; « Que d'ailleurs la prospérité du commerce allemand est due particulièrement à la concentration de tous les efforts sur un point unique ; Leipzig ; « Que l'établissement d'une seconde foire ne pourrait que compromettre les résultats déjà obtenus ; « Que la ville de Lyon se trouve par sa situation géographique et par les ramifications mondiales de son commerce tout naturellement désignée comme le centre le plus favorable au succès d'une entreprise de ce genre de celle qui a été si brillamment inaugurée ; « Emet le vœu : « Qu'une foire unique ait lieu chaque année en France et que cette foire se tienne à Lyon. »

**LE COMITE DE LA FOIRE ET M. BRIAND.** — Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu, la semaine dernière, une délégation du comité de la Foire de Lyon, qui lui a été présentée par le préfet, les sénateurs et les députés du Rhône, par le maire et le président de la Chambre de commerce de Lyon. La délégation a appelé l'attention du président du conseil sur l'importance des résultats déjà obtenus et des concours dès maintenant acquis pour la Foire de 1917, et a fait ressortir l'intérêt national qui s'attache à ce que ces efforts soient encouragés.

**ADJUDICATIONS, VENTES ET ACHATS PUBLICS.** — **MINISTÈRE DE LA GUERRE.** — Substances Militaires. Avis. Carcassonne (Aude). — 4 juillet, par concours restreint, à 14 heures, pour l'entreprise de fourniture des fourrages à la ration à exécuter dans la place de Castelnau-d'Aud le 1<sup>er</sup> août au 31 octobre 1916. Renseignements à la sous-intendance.

## Marché de Paris

Mercredi 21 juin.

Les réünions se suivent et varient peu. C'est toujours même pénurie des transactions, signaux toutefois une demande moins active en blés et farines et plus suivie sur les sons et les seigles.

**Blés.** — Le Midi fait des demandes moins pressantes, ce ralentissement est sans doute motivé par l'approche des moissons. D'ailleurs, un peu partout l'approvisionnement de la minoterie par le ravitaillement civil est bien meilleur. Il en résulte que les cours fléchissent sensiblement, bien que les offres soient peu nombreuses il est quelques provenances nouvelles qui se sont mises à la vente, aussi les acheteurs veulent encore de plus fortes réductions.

On cote :  
Blés Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Aisne ..... 34 85 à 85  
Blés Poitou, Vienne, Deux-Sèvres ..... 34 50 à 34 75  
Blés Finistère ..... 34 .. 0  
Les 100 kilos départ.

Les marchés des États-Unis ont dénoté de la faiblesse au début de la huitaine sous l'influence de liquidations motivées par le temps favorable aux récoltes. Après une légère reprise, il s'est produit une nouvelle réaction, sur les avis décourageants de Liverpool et des nouvelles satisfaisantes des récoltes. Plus tard, le ton s'est raffermi grâce à une diminution du stock visible, la clôture reste ferme.

Sur notre place la tendance du blé de la nouvelle récolte en Amérique du Nord, à livrer sur juillet-août, influencera les cours dans le sens de la baisse. Si l'avance des Russes sur les Karpathes et en Hongrie se manifeste à bref délai, les hauts cours tenus jusqu'ici auront de la peine à se maintenir. Les prix enregistrés aujourd'hui marquent un recul de 0 fr. 50 à 1 franc.

On cote : blé d'Australie embarquement mai-juin 40,50 à 41,50 caf; Walla Bluestein embarquement mai-juin, 38,50 à 39 fr. ; n. 1 Northern Manitoba juin-juillet 38,50 à 39,50 ; dito n. 2, 37,50 à 38 francs ; n. 2 Hardwinter juin-juillet 37 à 37,50 ; n. 2 Hardwinter nouvelle récolte juillet-août 38 à 39 fr. ; Plata 73 kilos vapeur juin-juillet 39 à 40 fr. ; dito volier mai-juin 38,50 à 39,50.

**Farines.** — Offres assez nombreuses. Les farines pour la boulangerie du camp retranché sont payées 65 fr. le gros sac ; celles du rayon de Paris 43,75 nu et 44,75 logé.

**Sons.** — Une hausse de 25 centimes environ est à signaler car la demande conserve de l'activité.

On cote :  
Sons fabrication parisienne ..... 45 75 à 46  
Sons Centre et Lyonnais ..... 46 15 à 46 25  
Sons Est ..... 45 25 à 45 50  
Sons Ouest ..... 46 .. 0  
Les 100 kilos.

**Seigles.** — La distillerie ayant repris ses achats, la tendance est très ferme.

On cote :  
Seigles Champagne ..... 32  
Seigles Beauve-Loiret ..... 32  
Seigles rayés de Paris ..... 32  
Seigles Bretagne ..... 31 25  
Les 100 kilos départ.

**Avoines.** — Situation inchangée et indécidable. On sollicite du gouvernement la distribution d'avoines exotiques afin de faire face aux besoins les plus urgents à Paris et en banlieue.

En avoines étrangères, la tendance faiblit sensiblement. En huit jours la perte s'est évaluée de 2 à 2,25. Cette dépression des cours de l'avoine étrangère va-t-elle influencer les détenteurs d'avoines indigènes dans nos centres de production ?

On cote en dernier lieu : avoine Amérique juin-juillet 32,50 à 33,50 ; Plata juin-juillet 33,50 à 34,50.

**Orges.** — Les cours restent très fermes mais les affaires médiocres en raison du manque d'offres.

On cote :  
Orges Beauve, Loiret, Champagne ..... 54 50 à 55  
Orges Sarthe-et-Mayenne ..... 54 .. 0 à 54 50  
Orges Bretagne ..... 49 50 à 50 50  
Orges Ille-et-Vilaine ..... 52 50 à 53 50  
Orges Poitou, Charente ..... 53 50 .. 0  
Les 100 kilos départ.

On offre des paumelles de la nouvelle récolte à livrer sur juillet, de 42 à 43 fr. départ.

**Maïs.** — La tendance est plus faible sur toutes les provenances. On cote : maïs Plata flottant 33 à 34 fr. ; dito juillet-août 32,50 à 33,50 ; ditto août-septembre 31 à 32 fr. ; Amérique juin-juillet 33,50 à 34,50.

**Sarrasins.** — Prix soutenus, mais offres plus nombreuses. Le chateur incite les détenteurs à vendre leurs stocks.

On cote :  
Sarrasins de Bretagne ..... 29 75 à 30  
Sarrasins Normandie, Manche ..... 31 .. 0  
Les 100 kilos nus départ.

## Marché de Marseille

Mardi 20 juin.

**BLES TENDRES.** — Ravitaillement civil, 31,75 palan Marseille.

**BLES FRANÇAIS** de 33 à 34,50 gare départ, selon provenances.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Representants, MARSEILLE.

**GRAINS GROSSIERS.** — Aucun changement à signaler depuis notre dernière chronique.

**Maïs.** — Nous cotons disponible : Annam petits, 39 fr. ; Maroc jaunes, 39,25 ; Egypte jaunes, 39 fr. ; Egypte blancs ronds et Egypte blancs plats, 37,50 aux 100 kilos logés voie ferrée Marseille.

En livrable, on offre : livraison juillet ; Plata jaunes nouveaux, 40 fr. logé voie ferrée.

A l'importation, on offre : Egypte blancs flottants, 33,50 ; Egypte jaune, 36,25 caf.

**SARRASINS.** — Sarrasins de Bretagne, 36 fr. logés. Caroubes d'Espagne disponibles, 30 fr. nu magasin.

**LA FOIRE DE LYON**

## La Foire de Lyon

**POUR UNE SEULE FOIRE.** — Le sous-comité d'action économique du département de l'Allier, nous communiquent le vœu suivant qu'il vient d'adopter à l'unanimité : « Considérant que la première foire organisée à Lyon a obtenu un succès inattendu tant au point de vue du nombre des adhésions venues de France et des pays étrangers que des résultats acquis ; « Qu'il est indispensable d'éviter par tous les moyens la dispersion des forces vives qui l'on doit opposer au pan-germanisme économique ; « Que d'ailleurs la prospérité du commerce allemand est due particulièrement à la concentration de tous les efforts sur un point unique ; Leipzig ; « Que l'établissement d'une seconde foire ne pourrait que compromettre les résultats déjà obtenus ; « Que la ville de Lyon se trouve par sa situation géographique et par les ramifications mondiales de son commerce tout naturellement désignée comme le centre le plus favorable au succès d'une entreprise de ce genre de celle qui a été si brillamment inaugurée ; « Emet le vœu : « Qu'une foire unique ait lieu chaque année en France et que cette foire se tienne à Lyon. »

**LE COMITE DE LA FOIRE ET M. BRIAND.** — Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu, la semaine dernière, une délégation du comité de la Foire de Lyon, qui lui a été présentée par le préfet, les sénateurs et les députés du Rhône, par le maire et le président de la Chambre de commerce de Lyon. La délégation a appelé l'attention du président du conseil sur l'importance des résultats déjà obtenus et des concours dès maintenant acquis pour la Foire de 1917, et a fait ressortir l'intérêt national qui s'attache à ce que ces efforts soient encouragés.

**ADJUDICATIONS, VENTES ET ACHATS PUBLICS.** — **MINISTÈRE DE LA GUERRE.** — Substances Militaires. Avis. Carcassonne (Aude). — 4 juillet, par concours restreint, à 14 heures, pour l'entreprise de fourniture des fourrages à la ration à exécuter dans la place de Castelnau-d'Aud le 1<sup>er</sup> août au 31 octobre 1916. Renseignements à la sous-intendance.

**Le Mans (Sarthe).** — Un concours est ouvert à la première sous-intendance du Mans, pour la fourniture 40.000 quintaux métriques de confitures, marmelades ou gélées, de pommes, prunes ou tous autres fruits, à raison de 10.000 quintaux chaque mois pendant quatre mois. La fourniture peut être divisée en lots de 50 quintaux par mois. Il sera clos le samedi 8 juillet 1916 à dix heures.

**Marseille.** — 10 juillet, concours restreint pour la fourniture de conserves de petits pois, haricots verts, tomates, soussissions avant le 2 juillet, à la 1<sup>re</sup> sous-intendance.

**MARINE NATIONALE.** — Avis. Brest (Finistère). — Appel à la concurrence en vue d'un traité de gré à gré pour la fourniture de toile pour manche à eau ou tuyaux de fil sans couture. Importance du marché 18.600 mètres diverses dimensions.

**COMMISSION DES ORDINAIRES.** — Résultats. Lons-le-Saunier (Jura), 8 juin. — 4<sup>e</sup> d'infanterie. Bouff. — Adjudicataire, M. Giguet, place Perraud, Lons-le-Saunier. Prix : 1,94 le kilo.

Veu. — Adjudicataire, M. Guillot, rue du Commerce, Lons-le-Saunier. Prix : 2,24 le kilo.

Charcuterie et porc frais. — Adjudicataire, M. Martin, rue du Jura, Lons-le-Saunier. Prix : porc frais, 3,30 le kilo ; lard frais, 3,30 ; lard salé, 3,20 ; saindoux, 3,20.

Légumes frais. — Adjudicataire, M. Chailion, Courlans (Jura). Prix : pommes de terre, 16 fr. les 100 kilos ; chou, 25 fr. ; oignons, 50 fr. ; carottes, 50 fr. ; poireaux, 60 fr. ; choux-raves, 40 fr. ; navets, 45 fr. ; aux, 80 fr.

Épicerie. — Adjudicataire, M. Gallier, place de la Liberté, Lons-le-Saunier.

Vins. — Adjudicataire, M. Roussel, rue de Besançon, Lons-le-Saunier. Prix : vin rouge, 95 fr. l'hectolitre ; vin blanc, 100 fr. Débris de pain et de pain de guerre. — Adjudicataire, M. Daloz, à Vincelles (Jura). Prix : débris de pain, 25,03 les 100 kilos ; débris de pain de guerre, 35,03 les 100 kilos.

**Marseille.** — 141<sup>e</sup> d'infanterie. Viande fraîche. Adjudicataire : M. Geyma, 52, rue Puvis-de-Chavanne, Marseille.

Épicerie, légumes secs et verts, conserves et charcuterie. Adjudicataire : M. Faure, 17, rue des Minimes, Marseille.

Vente des débris de pain, issues, os et eaux grasses. Adjudicataire : M. Paul Marcollin, 4, chemin du Merlan, Marseille.

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.** — Résultats. Moutiers (Savoie). — Le 19 juin, on a vendu 15 mulets de réforme, aux prix variant de 500 à 790 fr.

Paris, 15 juin. — 34.275 kilos graisse de bœuf premier jus, 150 fr. et 150 fr. 50 les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

47.879 kilos graisse de mouton, vendus à des prix variant entre 151 fr. et 172 fr. les 100 kilos.

## MARCHÉ AUX CHEVAUX

Paris, 21 juin. — Chevaux amenés 276 ; vendus 215 ; de 280 à 840 fr. Anes amenés 5 ; vendus 3 ; de 90 à 115 fr.

Essais : 40 chevaux. Ventes aux enchères ; néant.

Prix de la viande de boucherie de 0,50 à 0,70 la livre au poids net.

## COURS DES CHANGES

Jeudi 22 juin.  
A Paris. — Londres, 28,15 à 28,18 ; Norvège 1,61 à 1,61 ; Danemark 1,60 à 1,60 ; Portugal 4,025 à 4,225 ; Espagne 5,815 à 5,905 ; Belgique 1,785 à 1,845 ; Hollande 2,33 à 2,47 ; Suède 164 à 167 ; Italie 92 à 94 ; Suisse 111 à 113 ; New-York 5,88 à 5,94.

A Genève. — Aux changes, le contraste est frappant entre l'attitude générale qui est ferme et la faiblesse persistante et accentuée des devises austro-allemandes. Voici les cours : Paris 89,25 à 89,90 (+ 0,20) ; Italie 82,75 (+ 0,20). Londres 25,10 à 25,16 (+ 0,03). Hollande 219,20 (+ 0,25). Allemagne 96,05 à 96,15 (- 0,40). Autriche 66,90 (- 0,30). New-York 5,24 à 5,29 (+ 0,01).

**La Crise du Sucre.** — On continue de se plaindre dans diverses villes, à Lyon notamment, de ne pas trouver suffisamment de sucre, surtout de sucre raffiné. Les raffineurs, on déclare qu'on ne peut pas assez abondamment pour permettre des livraisons régulières de raffiné aux détaillants ; on ne peut leur en fournir que par petites quantités, et encore faut-il qu'ils aient des marchés avec la raffinerie.

Disons à ce propos que la chambre de commerce de Paris, qui avait manifesté le désir de ne plus être chargée des répartitions de sucre, et qui en fait les avait interrompues, a accepté, sur les instances pressantes du ministère du commerce, de les reprendre momentanément.

D'autres chambres de commerce vont sans doute être chargées de ces répartitions.

**IMPORTATION DE BLES DURS A MARSEILLE.** — M. Joseph Thierry, ancien ministre, sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance, vient de faire savoir à la Chambre de commerce de Marseille que le gouverneur général de l'Algérie avait décidé d'élever de 300.000 à 500.000 quintaux la quantité de blés durs à livrer à Marseille par l'Algérie.

**PAILLES-FOURRAGES.** — Lyon, 23 juin. — Situation sans changement, on traite toujours quelques wagons dans les mêmes prix.

On cote à la tonne, sur wagons gares, départ des régions d'expédition :  
Paille froment litère, Forez, Velay, Auvergne ..... 60 62  
Paille froment aliment, Forez, Velay, Auvergne ..... 65 70  
Paille seigle néau ou machinée, Forez-Velay ..... 85 90  
Paille seigle néau triée, Forez-Velay ..... 130 13  
Paille blé battue alimentaire, faible densité, Auvergne, Bas-Alpes ..... 72 75  
Haute densité, mêmes provenances ..... 78 80

Foins. — Demande assez bonne en foin, avec peu d'offres.

On cote à la tonne, sur wagons gares départ des régions d'expédition :  
Foins pressés, Doubs, Jura, Forez-Velay ..... 80 95  
Foins vrac, Forez-Velay, Auvergne ..... 85 90

Les Andelys (Eure), 19 juin. — On cote : foin 1<sup>er</sup> qualité, de 110 à 115 fr. ; luzerne coupe, de 100 à 110 fr. ; paille de froment alimentaire, de 78 à 80 fr. ; paille d'avoine, de 68 à 70 fr. les 100 kilos. Tendence des cours à la baisse.

Bordeaux, 21 juin. — Le temps humide et pluvieux continue d'empêcher la récolte de se faire et si la situation atmosphérique ne change pas, que beaucoup de fourrages soient retirés des mauvaises conditions. Les prix ont légèrement fléchi pour les fourrages et on cote Bordeaux, wagon complet :  
Foin naturel botté de 5 kilos, 55 fr. les 100 bottes ; foin luzerne même prix. Paille froment en bottes de 5 kilos est toujours rare, on tient 50 fr. les 100 bottes. Les bateliers qui viennent des environs de Montargis et de Maubert, lesquels étaient autrefois des concurrents négligeables du commerce parce qu'ils vendent au détail, sont maintenant les seuls fournisseurs dudit commerce, la paille en bottes des Charentes n'arrivant plus.

Les luzernes du Tarn-et-Garonne/Toulouse sont plus chères, la demande dans le Midi étant plus active et on tient luzerne toutes coupes 41 fr. les 100 kilos Bordeaux, paille froment en bales 9 fr. Bordeaux.

Paris, 22 juin. — Profitant du beau temps pour activer ses travaux de fenaison, la culture avait déserté le marché ; l'approvisionnement était restreint. La tendance est ferme, particulièrement sur la paille de blé qui se fait rare.

On cote :  
Luzerne vieille, 1<sup>re</sup> qualité, 78 à 85 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, 70 à 75 fr. ; luzerne nouvelle, 72 à 75 fr. ; foin, 80 à 85 fr. et 75 à 80 fr. ; sainfoin nouveau, 58 à 62 fr. ; regain de luzerne, 72 à 75 fr. ; et 68 à 72 fr. ; paille de blé, 62 à 68 fr. et 58 à 62 fr. ; paille d'avoine, 52 à 58 fr. et 50 à 62 fr. ; paille de seigle, 42 à 46 fr. et 38 à 42 fr. les 104 bottes de 5 kilos environ, franco dans Paris.

**PFISTER** Aug., 32, rue Paradis, à Marseille.

**PAQUELET** (maison Moussier), courtier, Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

**DAMES DE TEBD** (maison de L. L. L.)  
Lyon, 23 juin. — Les affaires sont plutôt calmes.

En Saucisses, peu d'affaires, la réception est mauvaise, la marchandise pas assez mûre arrive en mauvais état. On traite toujours de la Beauvais d'Espagne, qui donne bien satisfaction. La hausse signalée sur la nouvelle du Midi a été rapidement enrayée, et la tendance est calme.

On cote à la tonne, sur wagons gares départ des régions d'expédition :  
Beauvais d'Espagne, logée ..... 22 22 50  
Cerbère, Saucisse d'Espagne, logée ..... 30 31  
Hollandais, Cavalillon ou Montoux ..... 33 31  
Jaunes ronds, Cavalillon ou Montoux ..... 30 32  
Barly rose, Cavalillon ou Montoux ..... 30 32

Paris, 22 juin. — Des commissions de ravitaillement réquisitionnent sur les lieux de production pour les besoins de l'armée. Aussi les arrivages de pommes de terre de Bretagne à Paris sont-ils moins importants ; la vente se fait de 25 à 30 fr. les 100 kilos. Mais la demande a également diminué d'importance, la consommation se portant sur les légumes verts.

Marseille, 22 juin. — Marché inchangé. Les nouvelles deviennent chaque jour plus intéressantes.

Nous pratiquons : mélangées Hauta-Saône, Nièvre, Jura, 17,50 vrac départ ; saucisses rouges d'Espagne, 28 fr. log

Bourgoin (Isère), 22 juin. — Assez bien approvisionné. Vente active. Prix élevés.

Alençon (Orne), 18 juin. — Si l'an dernier à pareille époque, les pommiers étaient couverts de fleurs...

Lisieux (Calvados), 17 juin. — Pommes. — La température anormale que nous subissons continue à faire décroître les belles espérances de récolte...

Le Havre, 22 juin. — Marché à terme: New-Orléans, par 50 kilos, derniers cours pratiqués:

Genève (Suisse), 17 juin. — On cote: bois fayard, 26 fr.; chêne, 24 fr.; sapin, 21 fr. le stère.

Neuchâtel (Suisse), 15 juin. — On cote: bois fayard, 20,50; chêne, 19 fr.; sapin, 16,50 le stère.

Vevey (Suisse), 13 juin. — On cote: bois fayard, 20 fr.; sapin, de 14 à 15 francs.

Cardiff (Angleterre), 19 juin. — Le marché est inchangé et l'on cote toujours la tonne sans distinction de longueurs 39 sh. à 41 sh. (54,87 à 57,68).

Paris, 22 juin. — Nitrate de soude. — Nantes, la Pallice-Bordeaux, 45 francs les 100 kilos sacs d'origine 95 % de pur, 15 1/2 à 16 % d'azote.

Sulfate d'ammoniaque. — 56 fr. les 100 kilos, 20 à 21 % d'azote.

Manganèse L. C. (Carbonate de manganèse). — 15 fr. 75 les 100 kilos.

Chaux manganesée. — L. C. sans oxyde de manganèse 15 % de manganèse métal 15 fr. les 100 kilos.

Superphosphate minéral. — 14/16 12,75 les 100 kilos.

Superphosphate d'os. — 15 à 15,50 les 100 kilos.

Poudres d'os déperlantes. — On cote Paris disponible, 16 fr.; Lyon disponible, 16,50; Bordeaux disponible, 16 fr. les 100 kilos.

Poudres d'os verts. — 18 à 20 % acide hypophosphorique, 3,50 à 4 % azote organique, Paris, 16,50; Rouen, 17 fr.; Bordeaux et Nantes, 17,50 les 100 kilos, sacs perdus.

Paris, 22 juin. — Sulfate de cuivre. — 98 à 99 % les 100 kilos en sacs de 100 kilos bruts pour nets, droits de douane acquittés par wagon complet Paris, automne, 155 à 160 fr.; Amiens automne, 155 à 160 fr.; Bordeaux automne, 155 à 160 fr.; Marseille automne, 155 à 160 fr. Sulfate de fer. — Menuis sels, Paris St-Ouen, 10 fr. 50 les 100 kilos;

Lyon, 23 juin. — Depuis nos derniers renseignements, le calme dans la demande des tourteaux aussi bien ceux de noix que ceux de colzas s'est encore accentué. Il est vrai que nous sommes à l'époque de l'année où la consommation de ces produits devient bien plus calme.

Marseille, 23 juin. — Marché ferme, inactif faute de marchandises.

Alimentation. — Lin 30 fr.; arachide rufisque extra 23,50; arachide rufisque blanc 22,50; sésame levant 18 fr.; arachide rufisque courant 18,50 à 19 fr.; arachide Comandant 17,50; sésame blanc 01 Janvier 18 fr.; sésame gris ou rose 17,75; pavots 16 fr.; palmiste M. coprah cochon 29 fr.; coprah 1/2 cochon 27 fr.; coprah blanc 25 fr.; coprah ordinaire 24,50.

Sumatra. — Sésame 18 fr.; ricin 11 à 12 francs.

Sulfurés. — Arachide 18,50; arachide et sésame 17,50 à 18 fr.; sésame 17,50; ricin 13 fr.; maifourère 12 francs.

Prix en fabrique comptant sans escompte, pour quantité d'au moins 5.000 kilos.

Paris, 15 juin. — Pelles. — On cote: pelles suisses acier forgé à double relevé, 160; pelles Givors acier forgé, carrée, 150; pelles à col de cygne acier forgé martelé, 100; pelles à col de cygne tôle d'acier, rondes, 165; pelles à col de cygne tôle d'acier, pointues, 165; pelles à col de cygne tôle d'acier, carrées, 165; pelles à col de cygne tôle d'acier, brutes, tôle d'acier, 155 fr. les 100 kilos sur wagon départ des usines. Net au comptant.

Réquisition des clous. — En vue de satisfaire aux besoins considérables en clous pour chaussures (clous bombés, ca-boches, chevilles), il a été décidé que tous les clous utilisables importés en France seraient l'objet d'une réquisition au moment de leur dédouanement.

METALLS

Londres, 21 juin. — Cuivre. — Marché faible. Bonne marque marchande 99 liv. à 100 liv. la tonne au comptant (278,68 à 281,50 les 100 kilos); 97 liv. à 98 liv. 273,05 à 275,87) à trois mois. Electrolytique 138 liv. à 136 liv. (388,47 à 382,84).

Plomb. — Etranger 34 liv. à 30 liv. 12/6 la tonne (87,26 à 86,17 les 100 kilos). An glais 32 liv. la tonne (90,08 les 100 kilos au comptant).

Soies et Cocons

L'Union des marchands de soie de Lyon nous communique les renseignements suivants à la date du 22 juin.

FRANCE. — Les achats ont battu leur plein cette semaine; actuellement ils touchent à leur fin ou sont terminés dans la plupart des régions précitées.

Voici les renseignements sur les soies pratiqués, transmis au Syndicat depuis la publication de son dernier Bulletin:

Gard. — Au marché d'Alais, le 16, on a payé 4 fr. 40, tous frais compris; tendance très calme, quelques transactions ont eu lieu à 4,25 et 4,30. Lundi 19, marché encore assez important, considéré comme le dernier de la saison, car on attend plus que les derniers cocons des Hautes-Cévennes: le cours s'est maintenu à 4,40.

St-Ambroix, le 17, on a payé comme précédemment 4,20.

A Uzès, le cours pratiqué jusqu'au 19 ourant a été de 4 à 4,10.

Le Syndicat de la commune de Lasalle a vendu son lot au prix de 4,50, tous frais ompris, franco usines; celui de la commune de St-Paul-Lacoste a traité à 4,675.

Dans les Hautes-Cévennes (région de Valleraugue), le temps frais ayant retardé les chambrées, les récoltes ne sont que commençées; il y a eu quelques plaintes assez sérieuses au dernier âge; néanmoins, le résultat sera bien supérieur à l'an dernier.

Ardeche. — Dans la région d'Aubenas et de Largentière, les transactions sont faites à 4 francs et le cours de la saison, pendant toute la semaine dernière. Samedi 17 et lundi 19, des acheteurs ont traité les meilleures chambrées à 4 fr. 50, prix fini. Ce prix a été seulement pratiqué sur le marché de Largentière, où sont venus des spéculateurs; il ne paraît pas s'étendre à d'autres régions, où l'achat au cours se continue.

Dans la région des Vans et de Joyeuse, les cours s'établissent à 4 francs, plus le prix de la graine. La récolte qui a été bonne comme qualité, n'a pas été aussi importante qu'on pouvait espérer, étant donné le chiffre des graines mises à l'incubation.

A Viviers et région, les achats sont terminés. Les cocons se régient à 4 francs, prix fini.

Dans la région de Privas, les cours ne sont pas encore définitivement établis; les cocons ont été reçus, en général, sans prix finis. Quelques parties de choix auraient été traitées à 4,50.

Drôme. — Dans la région de Romans et Bourdeaux-Péage, les premiers cocons, venus autour du 16, ont été reçus au cours des prochains marchés, qui ne commenceront à être sérieusement approvisionnés que dans le courant de cette semaine.

A Montélimar, les prix, depuis le début des achats, ont varié de 4 à 4,35; quelques lots de choix ont été vendus 4,50.

A la Bédugue-de-Mazenc, on a payé, le 17 courant, de 4,50 à 4,75, suivant qualité. Mardi 20, marché de 4.000 kilos environ qui ont été payés de 4,75 à 5 francs.

Le marché de Nyons a débuté le 15 courant, à 700 à 800 kilos environ, vendus au prix de 4 francs. Samedi 17, 1.000 à 1.200 kilos, de 4 fr. à 4,25. Lundi 19, 2.500 à 3.000 kilos, vendus de 4,40 à 4,70; quelques lots ont même été payés 4,75.

Vaucluse. — A Bollène, les achats sont terminés. Les cours se sont maintenus de 4 fr. à 4,25 suivant mérite.

A Malucène, les prix ont débuté à 4 fr. le 16 courant et ont haussé ensuite jusqu'à 4,20 et 4,25, le 20.

A Maubec et dans la région de Cavailhon le prix a été de 4,10, le 17 courant.

ITALIE. — Comme d'habitude, nous donnons ci-après le résumé des plus récentes correspondances reçues par notre Syndicat depuis la publication de son dernier Bulletin:

TOSCANE (région de Figline) 18 juin. — Le temps chaud et sec a accéléré la montée des vers à la bruyère et les cocons ont été en grande partie portés sur les marchés dans le courant de cette semaine. On n'attend plus actuellement que les parties provenant des régions montagneuses.

La qualité étant très bonne et la quantité réduite, les prix qui avaient débuté à lire 5 le kilo, ont haussé progressivement jusqu'à 6 lire.

(Région de Luques), 20 juin. — Le marché touché à sa fin. Les prix ont été de lire 5,30, jusqu'à 6 lire et même 6,25, la qualité est excellente; la quantité est inférieure à l'an passé.

VENETIE (région de Padoue). — Dans la Vénétie presque tous les vers sont à la bruyère et les cocons paraissent sur les marchés qui commencent à être assez fournis. On constate un vif mécontentement parmi les producteurs qui avaient escompté des prix plus rémunérateurs.

FRIULI (région d'Udine) 20 juin. — Il y a eu quelques plaintes à l'époque de la montée, mais sans grande importance dans l'ensemble et les marchés s'ouvrent sous l'impression que la récolte a donné un bon résultat, dont il est encore trop tôt pour préciser l'importance.

Marchés de Cocons. — (Les prix pour l'Italie s'entendent en lire. Change: 108 environ). CALABRES ET NAPOULIEN. — Villa San Giovanni, 17 juin. — Il paraît se confirmer que la récolte ne sera pas supérieure, même plutôt inférieure, à celle de l'an dernier. Prix très fermes et en hausse continue; on paye de 4,70 à 5,75, suivant régions et qualités.

MARCHÉS ET OMBRIE. — Fossombrone: 4,90 à 5,90, moy. 5,47. — Lest: moy. 5,25. — Osimo: 4,50 à 5,30, moy. 5,10. — Pesaro: 4,85 à 5,50, moy. 5,31.

EMILIE. — Cesena: 3 à 5,65, moy. 5,37. — Faenza: 5,27 (moy.). — Forlì: 3,50 à 5,75, moy. 4,93. — Modena: 5 à 5,25. — Piacenza: premier choix: 4,80 à 5; qualités courantes: 4,40 à 4,60. — Reggio Emilia: jaunes indigènes: 4,65 (moy.); croisés Chine: 4,72 (moy.).

VENETIE. — Cologna Veneta: croisés Chine: 4,80 à 5,10. — Lonigo: croisés Chine: 4,60 à 5,30. — Verona: 4,75 (moy.).

LOMBARDIE. — Crema: 4,35 à 5,20 moy. 4,80. — Mantova: 4,75 (moy.). — Stradella: croisés: 3,90 à 5,20. — Vigevano: croisés: 4,90 à 5,30, moy. 5,12. — Voghera: 3,50 à 5,60, moy. 4,72. — Milan: classiques: 5,25 à 5,75; premier choix: 4,70 à 5,20; 2<sup>e</sup> choix: 4,30 à 4,60.

PIEMONTE. — Acqui: 4,80 à 5,20. — Alba: 5,20 à 5,40. — Alessandria: croisés Chine: 3,90 à 5,20. — Asti: 5,20 à 5,80. — Bra: 5 à 5,30. — Casale Monferrato: 4,50 à 5,10. — Castelnuovo d'Asti: 5 à 5,20. — Cavour: croisés Chine: 4,90 à 5,30. — Dogliani: 5 à 5,40. — Fossano: croisés Chine: 5 à 5,30. — Ivrea: 4,65 à 5,10. — Racconigi: croisés Chine: 5,30 à 5,75. — Savigliano: croisés Chine: 4,80 à 5,40. — Turin: 4,50 à 5,10.

EXTREME-ORIENT. — JAPON. — Yokohama, 13 juin (dépêche). — Le temps est favorable. Dans les importants districts de Yoshu et Bushu, qualité très bonne. Dans les districts de Koshu, Chiba et Haraki, la qualité est meilleure que celle de l'an dernier.

Yokohama, 16 juin (dépêche). — Dans le district de Santan (région de production des Kansai supérieures), la qualité est équivalente, et dans le district de Shimonia (région de production des Sinsu supérieures), elle est meilleure que celle de l'an dernier.

La France en Russie

La nouvelle de la participation des industriels français à la « Foire de Nijny-Novgorod », organisée par l'Union Nationale sur l'exportation des produits français, 9, rue Laftite, Paris, a trouvé en Russie un chaleureux accueil.

En France, on a compris le puissant intérêt qu'il y avait à prendre des maintenant position chez nos alliés, pour y devancer le retour des produits ennemis et les adhésions de cette manifestation bien française parviennent chaque jour plus nombreuses.

Grâce à l'obligeante intervention des deux gouvernements, la question des transports rapides est résolue de façon que les produits français arrivent en temps voulu à Nijny-Novgorod.

Nous rappelons que la Foire s'ouvre le 28 juillet (style Français).

Voir à notre 3<sup>e</sup> page les cours des vieux caoutchoucs, métaux, métaux précieux, papiers, poils, etc.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre

Les Andelys (Eure), 19 juin. — Marché calme, peu d'offres en tous grains. La réquisition des avoines est superflue pour le moment.

Nous cotons: blé choix, de 31 à 31,50; blé ordinaire, de 30 à 30,50; seigle, 28 fr.; avoine noire, 29 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 28 fr. les 100 kilos.

Farine nationale, 40,25 les 100 kilos; pain national, 0,42 le kilo; son gros, de 16,50 à 17 fr.; son fin, 16,50; fleurage B: 22 fr. les 100 kilos.

Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), 20 juin. — Foire assez fréquentée pour le bétail; en céréales aucune offre par suite de l'épuisement de ces marchandises dans notre région.

Depuis une quinzaine, nous avons une température humide qui a fait beaucoup de bien aux orges en terre qui maintiennent une bonne apparence.

Volron (Isère), 21 juin. — A l'exception des fruits, les récoltes s'annoncent dans de bonnes conditions.

Les blés, les seigles, l'orge et l'avoine laissent prévoir un bon rendement, les fourrages sont abondants, la vigne est vigoureuse, les grappes sont nombreuses; on ne signale pas de maladie pour le moment, espérons que le tout arrivera à bonne fin.

Bulletin des Vins et Alcools

Les vins de 1915 deviennent de plus en plus rares sur les marchés méridionaux, aussi les transactions sont-elles bien petites pour ces sortes. L's cours restent sans changement de 70 à 75 fr. l'hecto pris à la propriété.

Les affaires sur souches ne sont pas très nombreuses, mais sont cependant plus notables que celles en vins vieux. On paie de 38 à 43 fr.

Dans le Bordelais, on a payé sur souches de 400 à 500 fr. le tonneau.

Les apparences de la future récolte sont généralement bonnes, il y a peu de maladies cryptogamiques jusqu'à présent, les insectes sont plus inquiétants.

Des orages à grêle ont causé récemment quelques dégâts, notamment dans l'Ain, dans l'Isère et la Drôme.

[De nos correspondants particuliers]

Arlès, 22 juin. L'apparence de notre vignoble est bonne. On ne parle pas de mildew. On pourrait tout de même en trouver des traces, mais la vigne reste belle et fait espérer une récolte passable si rien ne vient contrarier d'ici la vendange.

Marseille, 21 juin. Vins. — Les prix restent inchangés, de 70 à 75 fr. pour les Algérie et 70 à 74 francs pour les Midi, suivant qualité et degré.

Alcools. — Les alcools de vins content de 320 à 330 fr. et ceux de marc, de 300 à 310 fr. les 80°. Les étrangers trouvent preneurs à 340 et 350 fr. les 90°.

MARCHE DU LUNDI 19 JUIN

Porcs. — Amenés: 924; renvoyés: 00. — L'apport était encore plus faible que celui de lundi dernier; dans ces conditions, les transactions se sont faites facilement, ce qui a fait que les cours ont conservé une tendance très ferme, surtout ceux de la bonne marchandise.

On payait la première qualité de 1,42 à 1,45; la seconde de 1,06 à 1,08; la troisième de 1 à 1,04 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 20 JUIN

Boeufs. — Amenés: 1.048 entrés aux abattoirs: 171; au total: 1.219.

Malgré les 163 bœufs que nous avons en moins que mardi dernier, notre marché a pour ainsi dire complètement manqué d'animation, c'est la conséquence des gros arrivages du marché précédent; les acheteurs étaient moins nombreux que d'habitude, ce qui a rendu la vente assez laborieuse et produit une nouvelle baisse de 4 à 5 centimes par livre.

On payait le demi-kilo poids mort: première qualité, de 1,26 à 1,32; deuxième qualité, de 1,18 à 1,20; troisième qualité, de 0,95 à 1,10.

Au poids vif, on cotait: première qualité, de 0,70 à 0,75; deuxième qualité, de 0,60 à 0,65; troisième qualité, de 0,45 à 0,55.

Veaux. — Amenés: 687; entrés aux abattoirs: 1490; au total: 877.

Notre marché était un peu mieux approvisionné que celui de mardi dernier, on y comptait en effet 92 veaux de plus, la vente s'est faite difficilement; dans ces conditions, la baisse a pris le dessus et les cours ont rétrogradé de 0,10 en moyenne par livre.

On cotait: première qualité, de 0,76 à 0,83; deuxième qualité, de 0,70 à 0,75; troisième qualité, de 0,62 à 0,65.

Moutons. — Amenés: 492; entrés aux abattoirs: 664; au total: 1.156.

Notre marché était sensiblement le même que celui de mardi dernier; au point de vue des transactions, nous avons constaté un certain calme, aucun changement appréciable aux prix de détail.

On cotait: première qualité, de 1,65 à 1,70; deuxième qualité, de 1,55 à 1,60; troisième qualité, de 1,45 à 1,50.

MARCHE DU JEUDI 22 JUIN

Moutons. — Amenés: 333; renvoyés: 00. — La marchandise était toujours peu abondante, les transactions se sont faites facilement, ce qui a occasionné une légère plus-value sur les cours de mardi dernier. On payait les premiers choix, de 1,71 à 1,75; les seconds, de 1,60 à 1,64; les troisièmes, de 1,50 à 1,56 le demi-kilo.

MARCHE DU VENDREDI 23 JUIN

Boeufs. — Amenés: 311; entrés aux abattoirs: 172; au total: 483.

Notre marché était un peu moins approvisionné que le précédent puisqu'on ne comptait que 311 entrées contre 452 il y a huit jours, mais en raison des forts arrivages du marché précédent, nous avons constaté une certaine lenteur dans les transactions. La tendance était calme et les cours pratiqués sont restés les mêmes que ceux de mardi dernier.

On cotait, au demi-kilo poids mort: première qualité, de 1,26 à 1,32; deuxième qualité, de 1,18 à 1,20; troisième qualité, de 0,95 à 1,10.

Au poids vif, première qualité, de 0,70 à 0,76; deuxième qualité, de 0,60 à 0,65; troisième qualité, de 0,45 à 0,55.

Veaux. — Amenés: 673; entrés aux abattoirs: 249; au total: 922.

L'apport de ce jour est un peu inférieur à celui de vendredi dernier. On comptait 36 têtes de moins, aucun changement appréciable au prix de la semaine dernière. On peut cependant noter un peu plus de fermeté de la part des vendeurs.

On cotait: première qualité, de 0,78 à 0,84; deuxième qualité, de 0,70 à 0,75; troisième qualité, de 0,64 à 0,65.

Paris-La Vilette

MARCHE DU LUNDI 19 JUIN

Boeufs... 2210 2210 278 262 240  
Vaches... 1210 1210 280 258 234  
Taureaux... 306 306 244 228 210  
Veaux... 1590 1590 338 298 248  
Moutons... 13852 13852 344 300 258  
Porcs... 3509 3509 336 324 304

MARCHE DU JEUDI 22 JUIN

Boeufs... 1116 1116 278 260 240  
Vaches... 420 420 280 260 230  
Taureaux... 231 231 248 232 212  
Veaux... 1380 1340 313 278 228  
Moutons... 7287 7287 350 300 258  
Porcs... 2334 2334 342 330 310

Marseille

MARCHE DU LUNDI 19 JUIN

Nous avons 2.000 moutons d'Alger destinés au ravitaillement civil des boucheries des Bouches-du-Rhône. Ils ont été vendus 1,15 sur pied, prix fixé par la commission contre la vie chère.

aussi maintenus avec cependant moins de fermeté que la semaine dernière. On cotait les moutons fine queue, 260 fr. viande nette; les bélières fine queue, 235 francs; les bœufs large queue, de 215 à 225 fr.; les brebis fine queue, de 240 à 250 fr., et les large queue, de 210 à 220 fr.

MARCHE DU MERCREDI 21 JUIN

Bétail africain. — Sur le marché, nous avions 98 bœufs corsets et 1.900 moutons tunisiens, vendus de la veille. Les cours pratiqués sont restés les mêmes.

Moutons du pays. — Un seul troupeau de 197 a été amené. On a constaté une baisse de 20 fr. sur les cours de la semaine dernière.

On payait les moutons de 260 à 270 francs.

Le nombre restreint ainsi que cette baisse sur les prix sont dus à l'arrivée de 2.000 moutons d'Alger destinés au ravitaillement civil des boucheries du département.

Boeufs du pays. — Amenés: 230 bœufs et 70 vaches. Nous avions 56 têtes de plus que mercredi dernier. Nous avons eu une baisse sur les prix de la semaine dernière de 5 fr. par 100 kilos.

On cotait: les bœufs gris, de 275 à 280 fr.; et les vaches laitières, de 270 à 275 fr.; et de montagne, de 260 à 270 fr. Vente mauvaise, renvois 110. Pas de limousin sur le marché.

Avignon

MARCHE DU MARDI 20 JUIN

Boeufs amenés: 388; vendus: 354, de 2,50 à 2,75 le kilo poids mort.

Vaches amenées: 434; vendues: 342, de 2,20 à 2,60 le kilo poids mort.

Veaux amenés: 247; vendus: 240, de 1,55 à 1,70 sur pied.

On cote sur pied, agneaux, de 145 à 150 francs; cochons, de 205 à 215 fr. les 100 kilos.

Marché assez bien approvisionné, venue très calme, acheteurs peu nombreux. Légère baisse sur toutes les marchandises.

FOIRES ET MARCHÉS

Autun (Saône-et-Loire), 21 juin. — Petite foire, baisse sur les veaux, hausse sur les porcs gras; sur les autres prix maintenus.

On a vendu: bœufs de boucherie, de 2,50 à 2,60 le kilo viande; bœufs de trait de 2.000 à 2.500 la paire; bêtes de four-niture, de 2,30 à 2,50 le kilo viande; taureaux, de 1,20 à 1,30 le kilo vivant; vaches pour boucherie, même cours que les bœufs et bonnes jeunes vaches; vaches laitières, de 700 à 900 fr. la pièce suitée; génisses, de 500 à 700 fr. la pièce suitée; moutons, de 1,30 à 1,50 le kilo vivant; brebis suitées de 60 à 70 francs; veaux, de 1,30 à 1,60 le kilo vivant; porcs, de 2,20 à 2,30 le kilo vivant; cochons gras, de 2 à 2,10 le kilo vivant; laitons, de 55 à 70 fr. la pièce.

Bourg (Ain), 21 juin. — Foire peu fournie en bestiaux gras. Vente calme. Les bestiaux de culture étaient également peu représentés. Ils conservent des cours élevés. Un peu de baisse sur les veaux.

On a vendu: bœufs de boucherie, 340, de 95 à 124 fr.; moutons, 45, de 110 à 125 fr.; veaux, 590, de 110 à 150 fr.; porcs, 110, de 210 à 215 fr.; cochons gras, 8, de 180 à 200 fr. les 100 kilos sur pied.

Dijon, 22 juin. — On a vendu: 52 moutons, de 2,90 à 3,10; 80 veaux, de 1,24 à 1,40; 73 porcs, de 2,30 à 2,40.

Matour (Saône-et-Loire), 22 juin. — On a vendu: moutons, 21, de 130 à 150 francs; veaux, 32, de 140 à 170 fr.; porcs, 32, de 192 à 212 fr.; laitons, 9, de 51 à 63 fr.

PETITES ANNONCES

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes...

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION ON DEMANDE un bon pétrin mécanique d'occasion. S'adresser Minoterie de Sept-Fons, par Dompierre-sur-Besbre (Allier).

A VENDRE 4 planisphères Luther, 6 passages, 1 sasseur réformé (Teisset), 1 aspirateur sur semoules, plusieurs bluteries rondes et hexagonales avec un extracteur. Transmissions diverses. Poulies toutes dimensions, 2 appareils broyeur à 4 cylindres de 0 m. 50. S'adresser Minoterie de Chalon-s-Saône (Saône-et-Loire).

ACHETERAIT bonne machine à écrire d'occasion. Faire offre à Guy, Bureau du Journal, 33.

RAMIEN pour meunerie à vendre, force 4.000 kilos. S'adresser Courrier du Commerce, 253.

OFFRES DE MARCHANDISES FEVES. On offre mille tonnes de feves. Prendre adresse au bureau du Journal, n° 500.

RAISINS SECS GROS GRAINS ET PETITS GRAINS, Piazzas et Rizzi, 88, boulevard de Paris, Marseille.

QUINQUANTE tonnes déchets de cire végétale à vendre. S'adr. au bureau du Journal, 260

DEMANDES D'ACHATS Je serai acheteur de haricots blancs. Faire offre à LAVIGNE, 33, rue Delarbre, à Clermont-Ferrand.

ON DEMANDE à commissionnaire ou expéditeur, 10 chevaux sur pied par semaine. S'adresser bureau du Journal n° 290.

A VENDRE OU A LOUER A VENDRE à Saint-Germain-Laval, moulin à sur bon cours d'eau avec 5 hectars terrains. La chute peut convenir pour alimen-

Cours des Caoutchoucs, Chiffons, Métaux, Papiers, Poils, CRINS, OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS, ETC.

Table with multiple columns listing prices for various goods like caoutchoucs, chiffons, métaux, papiers, poils, crins, os, cornes, déchets divers, and peaux de lapins. Includes sub-sections like 'Vieux Caoutchoucs', 'Chiffons pour Papeterie', 'Métaux Précieux', 'Papiers', 'Poils et Crins', 'Déchets de Cuirs', and 'Peaux de Lapins'.

LE FIGARO Dix centimes le N° d. toute la France. Abonn. : 3 m. 9 fr., 6 m. 18 fr., un an, 34 fr. Rédacteurs en chef : M. A. Capus, de l'Académie Française; M. Robert de Flers. Tous les mercredis. Dessin de Forain. Tous les mardis : article de M. Maurice Donnay. Tous les jours : Les commentaires de Polype sur la Guerre. Pablioté : La publicité du « Figaro » est la plus efficace et la plus recherchée. S'adr. à l'Administration du Journal, 26, rue Drouot, Paris.

QUI ACHÈTE CHER en gros et PAYE COMPTANT SAINDOUX FLAMBAR SUIFS ? B. KONRAD Près les Abattoirs, DIJON Téléph. 388 Adr. télégr. KONRAD-DIJON

GRANDES LIQUEURS DE LYON SIXTINE + SUC BEAUJOLAIS MICHEL BRUNIER & FRÈRES Distillateurs-Spécialistes - LYON - 138-140, cours Lafayette FRUITS BRUNIER

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE BROSSES A SONS BROSSES A BLÉ G. & A. CUSSON Frères & C<sup>ie</sup> CONSTRUCTEURS à CHATEAUROUX (Indre) EXTRACTEURS DÉTACHEURS MAISON FONDÉE en 1843

Fournitures Générales pour la Meunerie CHARLAS & BROCAS Quai Saint-Vincent, 81 - LYON SOIES à bluter TOILES métalliques MEULES de Moulins HUILES MINÉRALES POUR LE GRAISSAGE MEUNIER Ne perdez pas votre temps à laver vos cylindres L. GESBRON, constructeur, Angers

Commerce, Industrie, Agriculture ADRESSES RECOMMANDÉES CIDRES LUCIEN LAVIE, courtier, Chartres (Eure-et-Loir). Vente exclusive au commerce de gros. CONTENTIEUX-TRANSPORTS Maurice WERNERT, 56, cours Morand, Lyon. Téléph. 63-25. Réclamations et procès contre les Cies de chemins de fer. CONTRIBUTIONS Paul VILLARD et C<sup>e</sup>, 33, rue Victor-Hugo, Lyon, experts vérificateurs en matière de contributions directes. Réclamations. Renseignements. CAFES POIVRES Joseph DANON et C<sup>e</sup>, importateurs, Le Havre (Seine-Inférieure). GEORGES A TAN Gorce, courtier à Chateaudun (P.-de-D.). GRAINS, FOURRAGES, etc. A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux. VINS ET SPIRITUEUX Madon E. et F., courtiers à Marseille.

CIDRES Franco toutes gares par réservoirs exclusivement au commerce de gros. Ecrite H. RIGOT, courtier, TOURS

Un VITICULTEUR offre les vins de sa récolte exclusivement au commerce de gros. COTEAU 1<sup>er</sup> choix 1915 - Sup. 1915 - Vins blancs de table, 1914. S'adr. en toute confiance au DOMAINE SAINTE-CECILE, par Roujan (Hérault) - Echantillon gratis.

BOIS DE BOULANGERIE FAGOTS - MOULES - REDOS HENRI, bureau du Journal

FABRICATION FRANÇAISE Trieur Hélicoïdal "IDÉAL" à Vannes réglables pour trier les déchets de trieurs et les grains de toutes espèces. SYSTÈME BREVETÉ Il est indispensable aux Meuniers, Grainetiers, Marchands de Grains et de Denrées Coloniales, Brasseurs, etc. L'Idéal fait le triage automatique en une seule opération - donne quatre classements - élimine les poussières - n'a qu'un seul chemin de triage - engorgements impossibles - toutes les sorties sont sur le même côté - pas de frais d'installation - pas de force motrice. Livraison à l'essai 8 jours. Abel BOBLET, Ingénieur, LYON Téléphone 57-19 87, Cours Vitton

COMMERCE DE VEUX EXPÉDITIONS MARIUS HILAIRE Boulevard Landos, LANGOGNE (Lozère) Maison recommandée pour sa bonne marchandise et ses prix modérés. BUREAU DES DOMAINES DE LYON Le Mardi 27 Juin 1916, à 2 heures du soir, 1 et 3, montée de la Butte, à Lyon. VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES d'Effets Militaires Réformés EN COTON, TOILE ET CUIR, etc. 1<sup>o</sup> 5.500 kilogr. d'effets de coton; 2<sup>o</sup> 2.250 kilogr. d'effets de toile; 3<sup>o</sup> 120 kilogr. de havre-sacs; 4<sup>o</sup> 7.000 kilogr. de bouliers; 5<sup>o</sup> 1.240 kilogr. de galoches; 6<sup>o</sup> 150 kilogr. de jambières; 7<sup>o</sup> 180 kilogr. cuirs d'équipement; 8<sup>o</sup> 320 kilogr. de chaussons et sandales; 9<sup>o</sup> 250 kilogr. de brosses, etc. Au comptant, avec 5 % en sus, par lots de diverse importance. L'Inspecteur des Domaines, RATHEAUX.

Voir tous les Dimanches dans EXCELSIOR 16 PAGES 10 CENTIMES LA GUERRE ILLUSTRÉE LES ÉPHÉMÉRIDES DE LA GUERRE LA SEMAINE MILITAIRE par Jean Villars LA GUERRE ANECDOTIQUE LES JOURNAUX DU FRONT L'HUMOUR ET LA GUERRE par Curnonaky, La Fouchardière, etc. NOMBREUSES ILLUSTRATIONS Retenez le numéro d'EXCELSIOR du DIMANCHE (La Guerre Illustrée) à votre marchand ou prenez-le en abonnement avec ses primes (6 francs par an) à EXCELSIOR, 88, Champs-Élysées, PARIS

L'Union de la Boucherie Lyonnaise ET DE LA RÉGION Le Plus important Fonder de Suif de la contrée ACHÈTE toutes les Qualités et Quantités de SUIFS RÉGLEMENT IMMÉDIAT USINES ET BUREAUX : 33, Avenue de l'Abattoir - LYON-VAISE Téléph. : 3-07 Adr. télégr. UNION-SUIFS-LYONNAISE

Cuir et Peaux en Poils ACHATS DIRECTS A LA BOUCHERIE VERJUS FRÈRES Ancienne Maison J. VERJUS et Cl. MORIN fondée en 1863 47, Chemin du Pré-Gaudry, 47 LYON Téléphone : 54-39

TAILLEUR TÉLÉPHONE 35-28 Ange BALLESTEROS COURS DE LA LIBERTÉ, 68 LYON COUTURIER

PH. LAFON, INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR, A TOURS INSTALLATIONS COMPLÈTES ET TRANSFORMATIONS DE MOULINS Moulins à Cylindres "LAFON" Plansichters "LAFON" Pétrins Mécaniques ET APPAREILS Pour Boulangeries - Pâtisseries PRIX ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

SAINDOUX et Saisons en Gros VENTE ET ACHAT SAUSSURES DE LYON et DE MÉNAGE NORTADELLE FAÇON BOLOGNE G. BESSEY, Aîné 25, rue Amédée-Bonnet LYON Près l'angle des rues Bugeaud et Belleau BOYAUX SALÉS Fournitures générales pour CHARCUTERIES et BOUCHERIES outillages, poivres, épices, câbles, etc.